

## DU PREPARATION CONCOURS CAPEPS

Université partenaire proposant le DU :	UEVE	UPN	UPSaclay
Nombre maximum d'inscrits admis à suivre la formation :	7	10	20
Nombre minimum d'inscrits pour ouvrir la formation :	1	1	1

### ORGANISATION GENERALE/PROGRAMME :

**Programme :** Le DU est constitué de 6 UE obligatoires.

Éventuellement selon les décisions de chaque université partenaire, une 7<sup>ème</sup> UE optionnelle au choix de l'étudiant, intitulée « Programme transverse », pourrait être proposée.

#### Enseignements :

UE/Matières enseignées/Activités pédagogiques	N° de l'UE ou EC de l'enseignement Master MEEF mutualisé	Volume horaire		Nombre de CB et colles orales	
		Cours (nbre d'heures)	TD ou TP (nbre d'heures)	Concours Blancs Ecrits/étudiant	Simulations Orales et pratiques/étud.
<b>UE obligatoires mutualisées</b>					
UE 1 : Spécialité APSA : pratiquer et enseigner une APSA de spécialité en milieu scolaire (épreuve orale et pratique 2)	UE 211		30h TP		2
UE 2 : Polyvalences APSA : pratiquer et enseigner 2 APSA (épreuve orale et pratique 2)	UE 212		24h TP		
UE 3 : Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS (épreuve écrite 1)	UE 213		20h TD + 20h TP	3	
UE 4 : Approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS (épreuve écrite 2)	UE 214		20h TD + 20h TP	3	
UE 5 : L'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs de la République dans et par l'EPS et construction de l'entretien professionnel (épreuve orale 3)	UE 221 et 222		20h TD		2
UE 6 : Leçon d'EPS : conception et animation d'une séance d'EPS dans un contexte déterminé et inclusion de tous les élèves (épreuve orale 1)	UE 232 et 233		60h TD		2
<b>Total horaire</b>			<b>214h</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
		<i>Heures obligatoires mutualisées</i>		<i>CB et colles orales en bleu non mutualisées</i>	

#### Montant du surcoût et justification :

Les heures en bleues correspondent à un entraînement individuel aux épreuves d'admissibilité et d'admission du concours et impliquent un coût supplémentaire par étudiant.

6 écrits blancs/étudiant : corrections de 6 copies selon les règles de chaque université

2 simulations orales/étudiant épreuve 1 : 2,5h TD/étudiant

2 simulations orales/étudiant épreuve 2 : 2,5h TD/étudiant

2 simulations orales/étudiant épreuve 1 : 1,5h TD/étudiant

Nbre d'h/étudiant : 6,5h TD/étudiant pour les colles orales + heures de corrections de copies

**Coordination pédagogique du DU :** à déterminer par chaque université ou composante selon le volume d'étudiants

**MODALITÉS DE CONTRÔLE ET DE CONNAISSANCE :**

UE/Matières enseignées/Activités pédagogiques	Coefficients	MCC	
UE 1 : Spécialité APSA : pratiquer et enseigner une APSA de spécialité en milieu scolaire (épreuve orale et pratique 2)	3	CCF écrit et/ou oral	Note seuil compensation 08/20
UE 2 : Polyvalences APSA : pratiquer et enseigner 2 APSA (épreuve orale et pratique 2)	2	CCF pratique et/ou théorique	Note seuil compensation 08/20
UE 3 : Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS (épreuve écrite 1)	4	CC écrit	Note seuil compensation 08/20
UE 4 : Approche pluri-scientifique, technique, technologique et institutionnelle de l'enseignement de l'EPS (épreuve écrite 2)	4	CC écrit	Note seuil compensation 08/20
UE 5 : L'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs de la République dans et par l'EPS et construction de l'entretien professionnel (épreuve orale 3)	4	CCF écrit et/ou oral	Note seuil compensation 08/20
UE 6 : Leçon d'EPS : conception et animation d'une séance d'EPS dans un contexte déterminé et inclusion de tous les élèves dans l'enseignement de l'EPS (épreuve orale 1)	5	CCF écrit et/ou oral	Note seuil compensation 08/20

Chaque UE est validée si la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20.

Les UE obligatoires sont affectées d'un coefficient et sont compensables entre elles avec une note seuil de compensation à 08/20 pour chacune des UE.

Le DU est obtenu si chacune des UE obligatoires est validée avec une note supérieure ou égale à 10/20 ou si la moyenne générale des UE avec coefficients et après compensation est supérieure ou égale à 10/20.

**Dans le cadre du DU et pour chacune des UE obligatoires, il n'est pas prévu de 2<sup>nd</sup>e session.**